



Bulletin d'information  
**Le Jacobin**  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Volume 9 No 3  
Avril 2011

**Prêt à faire le saut vers un 1<sup>er</sup> emploi d'été...**



**Desjardins – jeunes au travail est pour toi!**

# Sommaire



Programme Desjardins pour les jeunes	2
Bilan des décisions du conseil	3 à 5
Avis publics	6 à 10
Communiqué de presse	11
Loisirs et culture	12 à 16
Des nouvelles du projet de revitalisation	16
Publireportage	17
Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	18-19
Organismes communautaires	20 à 22
Chronique de la Sûreté du Québec	23
Information Saint-Jacques	24

Page couverture	Programme Desjardins – Jeunes au travail
Graphisme et impression	Imprimerie Fortier
Tirage	1850 exemplaires
Parution	mensuelle
Distribution	Postes Canada

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada

## Congé de Pâques

### Mairie

Veillez noter que la Mairie sera fermée pour le congé de Pâques le **vendredi 22 avril** et le **lundi 25 avril**.



# Desjardins-jeunes au travail est pour toi

La caisse Desjardins et les entreprises de ton milieu se sont associées pour t'offrir une chance unique d'obtenir dès cet été ton premier emploi à travers le programme Desjardins – jeunes au travail.

Tu veux vivre une **première expérience de travail**.

Tu veux acquérir de nouvelles habiletés et élargir ton champ de connaissances.

Tu veux être plus autonome financièrement.

Le programme Desjardins – Jeunes au travail t'offre la possibilité :

- de recevoir une solide base en méthode de recherche d'emploi;
- d'occuper un premier emploi d'été dans ta région d'une durée approximative de 6 semaines.

Pour être admissible tu dois :

- Être âgé(é) entre 15 et 17 ans
- N'avoir aucune véritable expérience de travail
- Retourner à l'école en septembre 2011

Voilà une occasion pour toi de prendre ta place sur le marché du travail, d'assumer de nouvelles responsabilités et d'acquérir **une plus grande autonomie financière**.

Pour plus d'information tu peux contacter Josiane Beaudoin au Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm au 450 831-3930 ou Geneviève Babin à la municipalité de Saint-Jacques au 450 839-3671 poste 7670.

Une liste des employeurs potentiels de Saint-Jacques sera disponible sous peu. Si tu souhaites obtenir davantage d'information et consulter cette liste, communique avec Odile Craig au 450 839-3671 poste 7661.

# Le conseil municipal

## Bilan des décisions

Séance du lundi 7 février 2011

### ADMINISTRATION

#### **Demande de subvention Emplois d'été 2011 - étudiants**

Lettre reçue de M. Roger Gaudet, député de Montcalm, informant la Municipalité qu'il sera possible d'effectuer une demande de subvention dans le cadre de l'initiative Emplois d'été Canada 2011, dès le 1<sup>er</sup> février 2011.

#### **Fête de la fidélité - FADOQ**

Un montant de 100 \$ est voté, pour défrayer une partie des coûts reliés (vin d'honneur) à la célébration de la fête de la fidélité, organisée par le Club de l'Amitié de Saint-Jacques.

#### **Nomination maire suppléant (siège #5, François Leblanc)**

Il est résolu unanimement que monsieur François Leblanc agira à titre de maire suppléant pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011.

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### **Partenariat Protocole de partenariat entre l'Association des pompiers auxiliaires de Lanaudière et la municipalité de Saint-Jacques**

Une entente de partenariat est déposée à la Municipalité de Saint-Jacques concernant un partenariat entre l'Association des pompiers auxiliaires de Lanaudière et la Municipalité de Saint-Jacques; L'APAL offrira, lorsqu'elle sera appelée d'urgence sur un site, le service de cafétéria mobile et un abri au bénéfice des citoyens sinistrés, ainsi que pour les intervenants de l'urgence;

La municipalité s'engage à verser la somme de 5,00 \$ annuellement par pompier actif au sein de la brigade du Service des incendies de Saint-Jacques;

La proposition d'entente de partenariat avec l'APAL est acceptée.

### URBANISME

#### **Adoption du premier projet de règlement #214-2011**

##### **Hauteur des haies**

Premier projet de règlement numéro 214-2010 afin de modifier l'implantation et la hauteur des haies à l'intérieur de la marge avant secondaire sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques.

#### **Adoption du premier projet de règlement # 216-2011**

Premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001 afin de permettre des bâtiments accessoires attachés ou attenants au bâtiment principal ayant une superficie maximale de 110 mètres carrés à l'intérieur de la zone RM3-41.

### LOISIRS ET CULTURE

#### **Demande de subvention - Comité de soccer**

Un montant de 4 000 \$ est versé à titre de subvention pour l'année 2011 au comité de Soccer de Saint-Jacques.

#### **Acquisition Immeuble : 66 rue Ste-Anne Les Petits Pas jacadiens**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques est d'accord à se porter acquéreur de la bâtisse située au 66 rue Sainte-Anne, étant la propriété de l'organisme Les Petits Pas jacadiens et d'en faire l'acquisition moyennant un paiement au cédant de la somme d'UN dollar (1,00 \$) ainsi que le solde de l'hypothèque qui est dû;

ATTENDU QUE tous les meubles et accessoires sont inclus avec la bâtisse et doivent faire partie intégrante de l'inventaire des lieux qui sera cédé à la Municipalité de Saint-Jacques, à l'exception de l'équipement et autres biens utilisés et appartenant à la troupe de danse (médaillles, cadeaux, costumes et accessoires de scène);

ATTENDU QU'une politique d'utilisation soit établie afin de permettre à l'organisme Les Petits Pas jacadiens d'utiliser les locaux et qu'une entente soit préparée à cet effet entre les deux parties;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement de procéder à l'achat de la bâtisse située au 66 rue Sainte-Anne, à Saint-Jacques, et que monsieur Pierre Beaulieu, maire de la municipalité, ainsi que madame Josée Favreau, directrice générale, soient autorisés à signer les documents d'offre d'achat, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

Séance du lundi 14 février 2011

#### **Mandat pour approbation, protocole d'entente (#101004)**

**Projet : 154050799 – Dossier no 60610**

#### **Réfection d'aqueduc et d'égouts sur la rue St-Jacques (route 341) Ministère des Transports**

Il est résolu unanimement que monsieur Pierre Beaulieu, maire, et madame Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient mandatés pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques à signer le protocole no 101004, relatif à une entente qui a pour objet de confier la maîtrise d'oeuvre du Projet #154050799 à la Municipalité et d'établir les droits et obligations entre la Municipalité de Saint-Jacques et le ministère des Transports du Québec.

# Le conseil municipal

## Bilan des décisions

Séance du 7 mars 2011

### Handami

Le conseil accepte de verser une contribution de 100 \$ à l'organisme Handami, comme contribution pour l'année 2011.

### Festival acadien Nouvelle Acadie

Le conseil municipal accepte de verser le montant de 750 \$ au comité du Festival acadien de la Nouvelle-Acadie, à titre d'appui financier pour la tenue de leur onzième édition.

### Groupe Entraide & Amitié Saint-Jacques Demande financière

Le conseil municipal accepte de verser au comité une somme de 250 \$ à titre de contribution 2011.

### Renouvellement de l'adhésion 2011 Conseil de développement Bioalimentaire de Lanaudière

Une somme de 100 \$ plus taxes applicables est versée, à titre de renouvellement de l'adhésion au CDBL, pour l'année 2011.

### Demande de prix pour archives

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à des demandes de prix sur invitation pour la gestion de ses archives;

ATTENDU QUE suite à l'ouverture de ces soumissions, dont les résultats obtenus sont les suivants pour un contrat d'un (1) an ou 3 ans :

	1 AN	3 ANS
Gestion de documents Carrière inc	1750 \$	5100 \$
Centre régional d'Archives de Lanaudière	1400 \$	3780 \$
Gestar Solution Documentaires	1900 \$	5700 \$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est le Centre régional d'Archives de Lanaudière;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu unanimement d'accorder le mandat de la gestion des archives à la firme Centre Régional d'Archives de Lanaudière, et ce, pour une période d'un an au montant de 1 400 \$.

### Appels d'offres Réfection infrastructures rues Saint-Jacques et du Collège

Il est résolu unanimement que des soumissions soient demandées pour les travaux de réfection des infrastructures des rues Saint-Jacques et du Collège.

La soumission devra répondre aux spécifications mentionnées dans les documents de soumission spécialement préparés à cet effet qui

pourront être obtenus à compter du vendredi, 11 mars 2011, au bureau de DESSAU INC., 440, rue de Lanaudière, Joliette (Québec) J6E 7X1, contre un dépôt, non remboursable, de trois cent cinquante (350 \$), taxes incluses, en argent comptant ou sous forme de chèque visé fait au nom de DESSAU INC.

La soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance autorisée à se porter caution, d'un montant égal à au moins 10 % du montant total de la soumission et valide pour une période de 120 jours à partir de la date d'ouverture des soumissions. De plus, la soumission devra être accompagnée d'une lettre émise par une compagnie d'assurance autorisée à se porter caution judiciaire, garantissant l'émission, en faveur de la Municipalité de Saint-Jacques de Montcalm, d'un cautionnement d'exécution représentant 50 % du montant total du contrat et d'un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour salaires, matériaux et services représentant 50 % du montant total du contrat.

Les soumissions avec mention "SOUMISSION RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DES RUES SAINT-JACQUES ET DU COLLÈGE" seront reçues jusqu'à 10 h le 28 mars 2011 et seront ouvertes le même jour à 10 h 01, à la Mairie de Saint-Jacques au 16 rue Maréchal, à Saint-Jacques.

La Municipalité de Saint Jacques ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires. La présente soumission pourra être acceptée conditionnellement à l'approbation du règlement numéro 203-2010 et est assujettie à la politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Jacques.

QUE des soumissions soient demandées, par l'entremise du Journal L'Action, édition du 13 mars 2011, dans le journal Constructo, édition du 9 mars 2011 et par le système électronique d'appel d'offres (SEAO) via l'Internet.

### Embauche 2011 Monsieur Dany Ethier Municipalité de Saint-Jacques

Il est résolu unanimement que monsieur Dany Ethier soit nommé employé saisonnier, et ce, selon les conditions et clauses décrites à l'intérieur du guide d'emplois de la Municipalité de Saint-Jacques.

### Offre de service – Étude Hydrogéologique Puit #5

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques procédera à la construction d'un nouveau puits d'alimentation en eau potable;

ATTENDU QUE Monsieur Donat Bilodeau, Expert-Conseils inc. a soumis à la Municipalité de Saint-Jacques une offre de services

# Le conseil municipal

## Bilan des décisions

Séance du 7 mars 2011 (suite)

professionnels pour une étude hydrogéologique aux fins d'accréditation du nouveau puits;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu unanimement d'accorder le mandat pour l'expertise hydrogéologique à M. Donat Bilodeau Expert-Conseils inc. au montant de 14 646,00 \$ plus taxes applicables.

### **Adoption du règlement #212-2010 (PIIA) Municipalité de Saint-Jacques**

Il est résolu unanimement que le règlement numéro 212-2010, dont l'original est déposé dans les archives de la Municipalité, *soit adopté avec changements, à toutes fins que de droit*, et que la directrice générale soit autorisée à procéder aux avis et actions appropriés requis par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

**QUE** la présente résolution soit transmise à la M.R.C. de Montcalm.

### **Adoption du premier projet de règlement #218-2011**

#### **Implantation de terrasses extérieures Municipalité de Saint-Jacques**

Premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001 afin de permettre l'implantation de terrasses extérieures saisonnières à l'intérieur de la zone résidentielle mixte RM2-44.

### **Adoption du premier projet de règlement #219-2011**

#### **Espace de stationnement hors rue à l'intérieur des zones résidentielles mixtes Municipalité de Saint-Jacques**

Premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001 afin de modifier la nécessité d'aménager des

espaces de stationnement hors rue à l'intérieur des zones résidentielles mixtes (RM1 à RM5) et seulement dans le cas d'établissement de bâtiment à usage commercial.

### **Adoption du projet de règlement #220-2011 Établissement de certains types de bâtiments à usages commerciaux à l'intérieur de la zone industrielle Municipalité de Saint-Jacques**

Premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001 afin de permettre l'établissement de certains types de bâtiments à usages commerciaux à l'intérieur de la zone industrielle I1-59.

### **Hiver 2010-2011**

#### **Insatisfaction du déneigement de la Route 341 Municipalité de Saint-Jacques**

**ATTENDU QUE** plusieurs plaintes ont été déposées à la Mairie de Saint-Jacques de la part de citoyens et utilisateurs de la Route 341 (rue et rang Saint-Jacques) concernant le déneigement de cette route;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil municipal veulent souligner à la direction du ministre des Transports du Québec (MTQ) leur insatisfaction face à la qualité du service offert au cours de la présente saison;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu unanimement que l'entrepreneur chargé d'effectuer le déneigement de la Route 341 soit informé de la présente et que le conseil municipal compte sur la collaboration du MTQ afin d'assurer un meilleur service d'ici la fin de la saison.

Josée Favreau, g.m.a.  
Directrice générale

## **Aux gens d'affaires de Saint-Jacques**

Vous possédez une entreprise ou un commerce à Saint-Jacques? Nous souhaitons connaître vos besoins en matière de ressources humaines. En effet, dans le cadre du projet de revitalisation, la Municipalité de Saint-Jacques souhaite constituer une banque d'employeurs potentiels pour les jeunes. Qu'il s'agisse d'emplois à temps partiel, d'emplois estivaux ou de projets spéciaux, nous vous invitons à communiquer avec nous afin de connaître vos besoins. Cette banque d'employeurs potentiels sera à la disposition des jeunes de Saint-Jacques et pourra vous permettre d'économiser temps et énergie dans votre recherche d'employés et qui sait, former la relève au sein de votre entreprise. Pour ce faire, veuillez communiquer avec Odile Craig, chargée de projet au 450 839-3671, poste 7661.

# Urbanisme et réglementation

Province de Québec  
Municipalité régionale de comté  
de Montcalm  
Municipalité de Saint-Jacques

## Avis public est donné de ce qui suit :

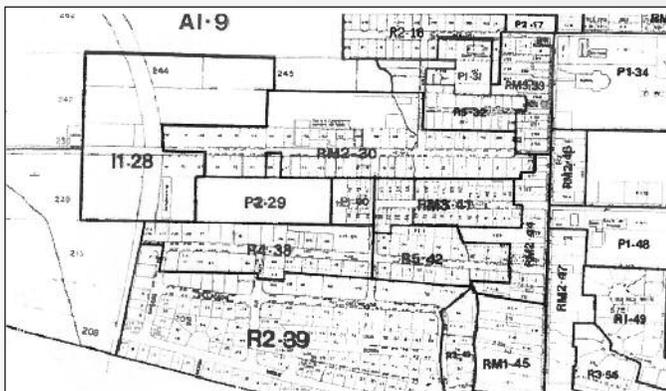
### Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire Second projet de règlement #216-2011, Modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001.

1. Suite à l'assemblée publique de consultation tenue le **21 mars 2011**, le conseil a adopté à la séance du 4 avril 2011, le second projet de règlement # 216-2011 modifiant le règlement de zonage # 55-2001 de la Municipalité de Saint-Jacques afin de permettre la construction des bâtiments accessoires attachés ou attenants au bâtiment principal, ayant une superficie maximale de 110 mètres carrés à l'intérieur de la zone RM3-41.
2. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et les zones contiguës afin que le règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Une demande relative à la disposition ayant pour objet :

- a) De permettre des bâtiments accessoires attachés ou attenants au bâtiment principal ayant une superficie maximale de 110 mètres carrés, à l'intérieur de la zone RM3-41.

#### Plan des zones concernées et des zones contiguës



Une telle demande vise à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones auxquelles elles s'appliquent d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

#### 3. Descriptions des zones

- 3.1 le paragraphe a) du point 2 du présent avis affecte la zone concernée RM3-41 et est décrit de la façon suivante :
  - La zone RM3-41 est constituée des lots situés de chaque côté de la rue Dupuis, entre les rue Saint-Jacques et Maréchal, sauf les lots 3634749, 3634750 et 3024789.
- 3.2 le paragraphe a) du point 2 du présent avis affecte les zones contiguës suivantes : RM2-44, R5-42, R4-38, P1-40, RM2-30, qui sont décrites de la façon suivante :
  - La zone RM2-44 est constituée principalement des lots situés

à l'est de la rue St-Jacques, entre la rue Venne et le 27A rue St-Jacques, ainsi que les lots 3024764, 3024794, 3024796 et 3024750.

La zone R5-42 est constituée des lots situés de chaque côté de la rue Forest, entre les rues Saint-Jacques et Maréchal, sauf les lots 3024769, 3024764, 3024797, 3024796 et 3024794. La zone R4-38 est constituée des lots situés de chaque côté de la rue Forest, entre la rue Maréchal jusqu'au bout (rue Sincère) sauf le lot 3024337.

La zone P1-40 est constituée du lot 3024520 et une partie du lot 3024505.

La zone RM2-30 est constituée des lots situés de chaque côté de la rue Venne, entre la rue Saint-Jacques et l'ancienne voie ferrée, sauf les lots 3024821, 3024847, 3024846, 3024505, 3024332, et en ajoutant les lots 3024522, 3024526, 3024528, 3024529, 3024524, 3024525 et 3024527.

Le plan délimitant les zones concernées et contiguës pourra être consulté à la mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

#### 4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la municipalité **au plus tard le 21 avril 2011**;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

#### 5. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

#### 6. Absence de demande

Toutes les dispositions de ce second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

#### 7. Consultation du second projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la directrice générale, à la mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Saint-Jacques ce 14<sup>e</sup> jour du mois d'avril de l'an deux mille onze.  
Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

# Urbanisme et réglementation

Province de Québec  
Municipalité régionale de comté  
de Montcalm  
Municipalité de Saint-Jacques

## Avis public est donné de ce qui suit :

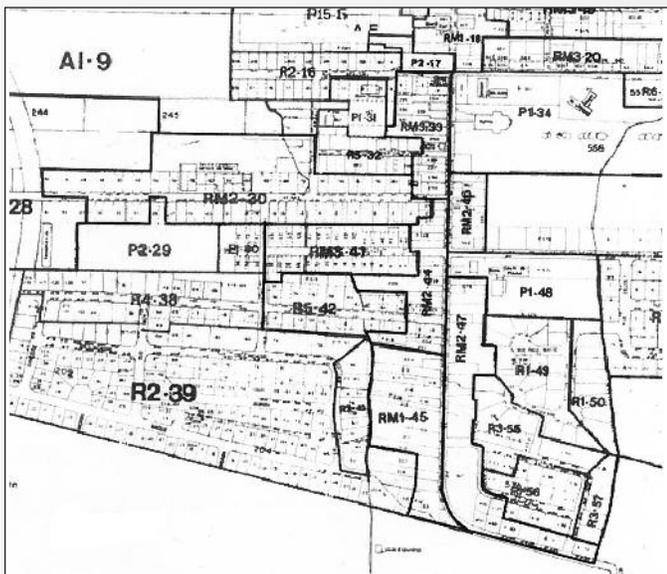
### Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire Second projet de règlement #218-2011, Modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001.

1. Suite à l'assemblée publique de consultation tenue le **28 mars 2011**, le conseil a adopté à la séance du 4 avril 2011, le second projet de règlement # 218-2011 modifiant le règlement de zonage # 55-2001 de la Municipalité de Saint-Jacques afin de permettre l'implantation de terrasses extérieures saisonnières à l'intérieur de la zone résidentielle mixte RM2-44.
2. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et les zones contiguës afin que le règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Une demande relative à la disposition ayant pour objet :

- a) De permettre l'implantation de terrasses extérieures saisonnières à l'intérieur de la zone résidentielle mixte RM2-44.

#### Plan des zones concernées et des zones contiguës



Une telle demande vise à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones auxquelles elles s'appliquent d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

#### 3. Descriptions des zones

- 3.1 le paragraphe a) du point 2 du présent avis affecte la zone concernée RM2-44 et est décrit de la façon suivante :  
La zone RM2-44 est constituée principalement des lots situés à l'est de la rue St-Jacques, entre la rue Venne et le 27A rue St-Jacques, ainsi que les lots 3024764, 3024794, 3024796 et 3024750.
- 3.2 le paragraphe a) du point 2 du présent avis affecte les zones contiguës suivantes : RM1-45, R5-42, RM3-41, RM2-30, RM3-33, RM2-46 et RM2-47, qui sont décrites de la façon suivante :  
La zone RM1-45 est constituée principalement des lots situés à l'est

de la rue St-Jacques, entre le 29 rue St-Jacques et le début du rang du Bas-de-l'Eglise Sud, ainsi que le lot 3024763.

La zone R5-42 est constituée des lots situés de chaque côté de la rue Forest, entre les rues Saint-Jacques et Maréchal, sauf les lots 3024769, 3024764, 3024797, 3024796 et 3024794.

La zone RM3-41 est constituée des lots situés de chaque côté de la rue Dupuis, entre les rue Saint-Jacques et Maréchal, sauf les lots 3634749, 3634750 et 3024789.

La zone RM2-30 est constituée des lots situés de chaque côté de la rue Venne, entre la rue Saint-Jacques et l'ancienne voie ferrée, sauf les lots 3024821, 3024847, 3024846, 3024505, 3024332, et en ajoutant les lots 3024522, 3024526, 3024528, 3024529, 3024524, 3024525 et 3024527.

La zone RM3-33 est constituée principalement des lots situés à l'est de la rue Saint-Jacques, entre la rue Beaudry et la rue Venne ainsi que les lots 3024864 et 3024857.

La zone RM2-46 est constituée des lots 3025148, 3024712, 3024718, 3024717, 3024719, 3024713, 3024714, 3024715, 3024716 et une partie du lot 3025149.

La zone RM2-47 est constituée principalement des lots situés à l'ouest de la rue Saint-Jacques, entre la rue du Collège et la rue Montcalm (sortie près du cours d'eau) sauf le lot 3024727 et en ajoutant les lots 3024605 et 3024586.

Le plan délimitant les zones concernées et contiguës pourra être consulté à la mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

#### 4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la municipalité **au plus tard le 21 avril 2011**;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

#### 5. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

#### 6. Absence de demande

Toutes les dispositions de ce second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

#### 7. Consultation du second projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la directrice générale, à la mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Saint-Jacques ce 14<sup>e</sup> jour du mois d'avril de l'an deux mille onze.  
Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

# Urbanisme et réglementation

Province de Québec  
Municipalité régionale de comté  
de Montcalm  
Municipalité de Saint-Jacques

## Avis public est donné de ce qui suit :

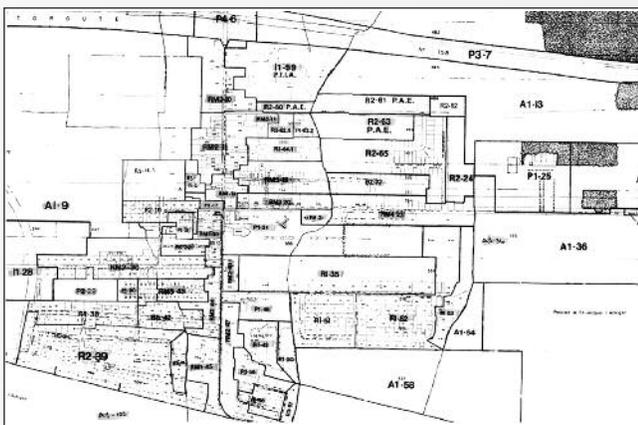
### *Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire Second projet de règlement #219-2011, Modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001.*

1. Suite à l'assemblée publique de consultation tenue le **28 mars 2011**, le conseil a adopté à la séance du 4 avril 2011, le second projet de règlement # 219-2011 modifiant le règlement de zonage # 55-2001 de la Municipalité de Saint-Jacques afin de modifier la nécessité d'aménager des espaces de stationnement hors rue à l'intérieur des zones résidentielles mixtes (RM1 à RM5) et seulement dans le cas d'établissement de bâtiment à usage commercial.
2. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et les zones contiguës afin que le règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Une demande relative à la disposition ayant pour objet :

- a) De modifier la nécessité d'aménager des espaces de stationnement hors rue à l'intérieur des zones résidentielles mixtes (RM1 à RM5).

#### Plan des zones concernées et des zones contiguës



Une telle demande vise à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones auxquelles elles s'appliquent d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

#### 3. Descriptions des zones

3.1 le paragraphe a) du point 2 du présent avis affecte toutes les zones concernées (RM1 à RM5), situées à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, tel que défini sur le plan de zonage

annexé au règlement de zonage #55-2001 et identifié de la façon suivante :

RM2-10, RM2-11, RM3-18, RM5-19, RM3-20, RM4-23, RM2-30, RM3-33, RM3-41, RM2-44, RM1-45, RM2-46, RM2-47, telles qu'elles apparaissent sur le croquis ci-haut.

- 3.2 le paragraphe a) du point 2 du présent avis affecte toutes les zones contiguës au zones RM1 à RM5 et identifié de la façon suivante :

P4-6, I1-59, R2-60, R3-62.1, R3-64.1, R2-65, R7-22, R2-24, A1-36, R1-53, R1-52, R6-21, P1-34, R1-35, P1-48, R1-49, R3-55, R1-56, A-108, R2-39, R3-43, R5-42, P1-40, P2-29, I1-28, A1-9, R5-32, P1-31, P2-17, R3-15.2.

Le plan délimitant les zones décrites ci-haut pourra être consulté à la mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

#### 4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la municipalité **au plus tard le 21 avril 2011**;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

#### 5. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'ouverture.

#### 6. Absence de demande

Toutes les dispositions de ce second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

#### 7. Consultation du second projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la directrice générale, à la mairie de Saint-Jacques, au 16 rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

Donné à Saint-Jacques ce 14<sup>e</sup> jour du mois d'avril de l'an deux mille onze.

Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

Avis public est donné de ce qui suit :

## APPEL D'OFFRES

### ACQUISITION D'UN CAMION AUTOPOMPE-CITERNE NEUF DE 1500 GALLONS

La Municipalité de Saint-Jacques demande des soumissions pour l'achat d'un camion autopompe-citerne pour le Service des incendies. Les soumissions doivent être reçues cachetées et portant la mention «Achat d'un camion incendie autopompe-citerne de 1500 gallons impériaux» pour le Service des incendies, **le ou avant le 26 avril 2011, à 10 h**, pour ouverture le même jour à 10 h 01.

Les personnes intéressées pourront obtenir les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Pour tout renseignement, le soumissionnaire doit communiquer avec Madame Josée Favreau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Jacques au 450 839-3671 (poste 7610), [josee.favreau@st-jacques.org](mailto:josee.favreau@st-jacques.org)

Seules les entreprises ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont autorisées à soumissionner sur ce projet.

Les soumissions, pour être conformes, devront rencontrer les exigences établies dans le devis, lequel devra être retourné dûment complété. Aucune modification ne doit être faite par le soumissionnaire à la formule de soumission et à ses annexes. Toutes les informations sauf les signatures doivent être dactylographiées.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

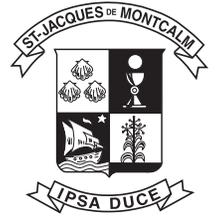
Afin de promouvoir la transparence dans l'octroi des contrats municipaux, le présent appel d'offres est assujéti à la politique de gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Jacques.

---

*Donné à Saint-Jacques ce 8<sup>e</sup> jour du mois d'avril de l'an deux mille onze.*  
Josée Favreau, g.m.a., directrice générale  
et secrétaire-trésorière



# Municipalité de Saint-Jacques



## Communiqué

### Annonce d'une aide financière à la Municipalité de Saint-Jacques pour la restauration du centre culturel du Vieux-Collège

**Saint-Jacques**, le 1<sup>er</sup> mars 2011 – C'est lors d'une conférence de presse tenue à la Mairie de Saint-Jacques que Monsieur Guy Ouellette, député de Chomedey, adjoint parlementaire à la ministre des Transports et au ministre du Revenu, a procédé à l'annonce d'une aide financière de 398 300 \$ pour la restauration du centre culturel du Vieux-Collège de Saint-Jacques.

«L'ancien collège fait partie avec l'église, le presbytère et le couvent des Soeurs de Sainte-Anne des bâtiments cités comme monuments historiques par la municipalité de Saint-Jacques. Sa conservation et son utilisation par différents organismes du milieu sont un enjeu important pour sa collectivité. La municipalité participe donc activement à l'amélioration du cadre de vie de ses citoyennes et de ses citoyens. Ces améliorations sont un facteur essentiel de la préservation des témoins de notre histoire au bénéfice des générations présentes et futures de la région de Lanaudière» a déclaré M. Ouellette.

Cette aide du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine permettra la restauration de l'enveloppe extérieure du bâtiment datant de 1912 et utilisé depuis plus de 30 ans par les différents organismes culturels et communautaires de la Municipalité de Saint-Jacques. Les travaux toucheront principalement la maçonnerie, notamment par la correction de fissures, les ouvertures et la protection incendie. Cet investissement correspond à la moitié des coûts des travaux qui s'élèvent à 796 700 \$, la seconde moitié sera apportée par la municipalité. Cette intervention vise à reconnaître la culture comme une dimension fondamentale du développement par l'entremise du Fonds du patrimoine culturel québécois.

La contribution du Ministère provient du Plan québécois des infrastructures, rendu public en novembre 2007. Rappelons que le volet culturel de ce plan entraînera des investissements de 1,2 milliard de dollars à terme. Grâce à la participation des partenaires, il devrait générer des investissements globaux évalués à plus de 2 milliards de dollars. Ces nouvelles sommes vont permettre au Ministère d'accueillir un plus grand nombre de projets dans le cadre de ses programmes courants et de contribuer plus particulièrement, comme par l'investissement annoncé aujourd'hui, au rayonnement des villes et des régions partout au Québec.

-30-

Source :

**Valérie Rodrigue**  
Attachée de presse  
Cabinet de la ministre de la Culture,  
des Communications et de la Condition féminine

**Annie LeGruiec**  
Responsable des relations avec les médias  
Ministère de la Culture, des Communications  
et de la Condition féminine

Renseignements:

**Josée Favreau**  
Directrice générale  
Municipalité de Saint-Jacques  
450 839-3671 (poste 7610)  
josee.favreau@st-jacques.org

# Loisirs et Culture Saint-Jacques

**Geneviève Babin**  
Technicienne en loisirs  
Tél. : 450 839-3671 (poste 7670)  
[loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org)

## Semaine de l'action bénévole Du 10 au 17 avril prochain

Chers/Chères bénévoles,

Dans le cadre de la semaine de l'action bénévole nous souhaitons souligner l'ensemble des actions réalisées au sein notre municipalité. Nous tenons à vous remercier pour tout le travail que vous accomplissez tout au long de l'année. Notre milieu de vie est vivant et vous en êtes les principaux acteurs. Merci pour votre implication !

### À surveiller bientôt

La saison estivale arrive à grands pas. Nous sommes à la préparation des activités du camp de jour 2011, de belles surprises sont au rendez-vous.



Les inscriptions pour le camp de jour de Saint-Jacques auront lieu au mois de mai, surveillez le prochain Jacobin. Des formulaires d'inscription seront remis à la fin du mois d'avril aux enfants par le biais du sac d'école.

**Veillez noter que le camp de jour débutera le 27 juin prochain et se terminera le 12 août 2011.**

Bienvenue à tous les jeunes de 5 à 12 ans.

**Nouveauté : Cette année le service de garde sera ouvert dès 7 h 30 et terminera à 17 h 30**

### Avis de recherche

Le camp de jour de St-Jacques est à la recherche de jeux de société. Si vous avez des jeux en bon état vous pouvez venir les déposer à la mairie.

**Au nom des jeunes, nous vous remercions.**



## Bénévoles recherchés ! Fêtes gourmandes de Lanaudière – Édition 2011

Nous recherchons des bénévoles pour les Fêtes gourmandes de Lanaudière. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous sans tarder! Vous pouvez obtenir des renseignements sur les différentes fonctions bénévoles disponibles en téléphonant à Geneviève Babin, technicienne en loisirs et culture au 450 839-3671 poste 7670.

## Bilan de la semaine de relâche 2011

C'est près de 130 citoyens et citoyennes qui ont participé aux différentes activités présentées lors de la semaine de relâche 2011. Les activités proposées cette année : Village Vacances Valcartier, Journée sportive au Collège Esther-Blondin et ski à Val St-Côme ont rapporté un vif succès.

Mentionnons que ces activités ont pu être réalisées grâce à l'appui financier offert par la municipalité de St-Jacques. Au nom des citoyens et citoyennes, merci.

Au plaisir de vous y retrouver lors de l'édition 2012 !

**Geneviève Babin**  
450 839-3671 poste 7670  
[loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org)



Photo: gracieuseté Service des loisirs.

# Loisirs et Culture Saint-Jacques

**Geneviève Babin**  
Technicienne en loisirs  
Tél. : 450 839-3671 (poste 7670)  
loisir@st-jacques.org

## Nouveautés printemps 2011

### Cours de tennis pour tous!

Des cours de tennis seront offerts tous les dimanches du 22 mai au 19 juin 2011 – heures à déterminer selon le nombre d'inscriptions.

Groupes d'âge : 5-8 ans  
9 à 12 ans  
13 à 16 ans  
Adulte  
Cours parents enfants  
Coût : 35\$ pour 5 cours de 1 h taxes incluses



**Possibilité d'un cours de cardio tennis**  
Coût : 40\$ pour 5 cours de 1 h taxes incluses

Pour tous les cours, tout le matériel est fourni par l'entraîneur pour la durée du cours (balles et raquettes).

Le nombre minimum de joueurs par groupe est de 4 participants et le maximum est de 8 participants

Les inscriptions se dérouleront  
du 18 avril au 6 mai inclusivement.

Informez-vous en composant le 450 839- 3671 poste 7670

### Centre d'hébergement St-Jacques Vente, Vente, Vente !!!

Lundi, le 23 mai 2011

De 13 h à 16 h

Endroit : Centre d'hébergement St-Jacques

30 rue Ste-Anne, St-Jacques

Local : Local du Centre de Jour au sous-sol

Nous vous invitons à une vente de vêtements usagés pour femmes et hommes ainsi que divers articles.

Vous y trouverez des vêtements pour toutes les saisons et des vêtements adaptés à bas prix.

Les profits amassés seront remis au Comité milieu de Vie, du Centre d'hébergement St-Jacques et seront utilisés pour des projets visant l'amélioration de la qualité de vie de nos résidents.

**Bienvenue à tous et toutes !**

### Utilisation du terrain de tennis

Dès que la température le permettra les terrains de tennis seront accessibles. Afin d'avoir accès à ces équipements, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20\$) à la mairie selon les heures d'ouverture. Également, les règles d'utilisation sont disponibles au service des loisirs et de la culture. Il sera possible de se procurer une clé dès le 11 avril 2011.

Veillez noter que le terrain de tennis sera réservé pour certaines activités tout au long de la saison (cours et autres), vous pourrez consulter la disponibilité des terrains sur le site internet de la municipalité sous l'onglet « loisir »

Bonne saison de tennis à tous et toutes !

### Cours de golf

Complexe sportif Esther-Blondin

Coût : 80\$ / personne  
5 personnes par groupe  
Minimum : 4 personnes  
Durée : 4 cours de 60 minutes  
Informations : Josyane Forest 450 839-7652



### Recherche de bénévoles Centre d'hébergement St-Jacques

Le Centre d'hébergement St-Jacques, situé au 30 rue Ste-Anne, à St-Jacques est à la recherche de bénévoles afin d'accompagner les personnes âgées dans leurs activités de la vie quotidienne.

Nous vous offrons la possibilité d'oeuvrer dans différents domaines au sein de notre centre d'hébergement :

- Accompagnement pour les rendez-vous médicaux, transport médical fourni ;
- Accompagnement aux activités et sorties de loisirs ainsi qu'au Centre de Jour ;
- Effectuer de la lecture ou autres activités selon vos intérêts.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Mme Geneviève Roy, technicienne en loisir, au 450 839-2695 poste 628.

# Loisirs et Culture Saint-Jacques

Geneviève Babin  
Technicienne en loisirs  
Tél. : 450 839-3671 (poste 7670)  
loisir@st-jacques.org

## Du nouveau cet été dans ta municipalité

### Ligue de Roller Hockey pour les jeunes de 10 à 17 ans

Tu as le goût de jouer au roller hockey, apprendre les différentes techniques tout en jouant, viens t'amuser avec nous !



**ROLLER HOCKEY  
MONTCALM**

Possibilité de rencontres amicales contre d'autres équipes de la région selon les catégories inscrites.

#### Catégories :

Atome 1999-2000 garçons/filles (un minimum de 14 joueurs et un maximum de 22).  
Pee-wee 1997-1998 garçons/filles (un minimum de 14 joueurs et un maximum de 22).  
Bantam 1995-1996 garçons/filles (un minimum de 14 joueurs et un maximum de 22).  
Midget 1993-1994 garçons/filles (un minimum de 14 joueurs et un maximum de 22).

#### Équipement de hockey complet requis:

patins à roues alignées, casque avec grille, gants, jambières, culotte, coude, coquille  
*P.S. Possibilité de prêt pour quelques équipements, renseignez-vous*

**Les activités se dérouleront à la patinoire de l'école St-Louis-de-France.**

#### Prix pour la saison de ROLLER HOCKEY

105 \$/participant (95 \$ pour le 2<sup>e</sup> participant et 90 \$ pour le 3<sup>e</sup> participant de la même famille) (10 \$ supplémentaire pour les participants non résidents de St-Jacques) pour 15 semaines à raison de 1h par semaine (avec un moniteur de Para's'cool), soirée à déterminer.

**Les inscriptions auront lieu mercredi le 27 avril au gymnase  
de l'école St-Louis-de-France à St-Jacques de 18 h 30 à 20 h.  
L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE**

Pour informations : Geneviève Babin  
450 839-3671 poste 7670

Para's'cool au 450 758-5218

## Montcalm : Un calendrier électronique multisectoriel verra le jour en 2011

Le centre local de développement (CLD) Montcalm oeuvre actuellement, en collaboration avec un comité composé de membres issus de diverses organisations du territoire, à mettre en place, en 2011, un calendrier électronique regroupant tous les événements et les activités qui se déroulent dans Montcalm, et ce, dans tous les secteurs (sports, loisirs, culture, affaires économiques, éducation).

Accessible via Internet, ce calendrier multisectoriel sera alimenté par plusieurs personnes et permettra au public de savoir tout ce qui se passe dans Montcalm selon le jour, l'endroit, le secteur et le type d'activité.

En plus de vouloir simplifier la recherche d'activités pour le public, le comité souhaite, par ce projet, accroître la participation aux activités locales tout en mettant de l'avant le dynamisme du territoire et de ses différentes organisations. Même s'il s'agit d'un projet informatique complexe, le comité souhaiterait procéder à son lancement à l'automne prochain.

Source : **Chantal Nolin** - Conseillère en communication CLD Montcalm  
Tél. : 450 831-3777 poste 7087 / 1 866 596-3777 • cnolin@cldmontcalm.qc.ca

# Loisirs et Culture Saint-Jacques

Geneviève Babin  
Technicienne en loisirs  
Tél. : 450 839-3671 (poste 7670)  
loisir@st-jacques.org



## Appel de projets en culture et en organisation d'événements Présentez votre demande avant le 29 avril

Sainte-Julienne, le 24 mars 2011 – Lors du dernier conseil de la MRC de Montcalm, les maires ont réitéré leur engagement envers les initiatives artistiques et les événements publics dans tous les secteurs d'activité sur le territoire. Pour ce faire, ils ont décidé d'injecter la somme de 20 000 \$ dans les Fonds de soutien aux projets culturels et aux événements.

La MRC de Montcalm lance donc un appel de projets aux individus, aux organismes à but non lucratif (OBNL et coopératives), aux écoles et aux municipalités qui se trouvent sur le territoire de la MRC de Montcalm. Certains critères tels que la qualité, l'originalité, la faisabilité et l'accessibilité du projet à la population sont nécessaires pour être admissible à cette aide financière, qui est versée sous forme d'une subvention non récurrente pouvant atteindre 2 000 \$.

Les personnes ou les organismes intéressés peuvent se procurer les critères de sélection et le formulaire de présentation de projet sur le site Internet du CLD Montcalm au [www.cldmontcalm.qc.ca](http://www.cldmontcalm.qc.ca) ou à la MRC de Montcalm, située au 1540, rue Albert à Sainte-Julienne. Il est également possible d'obtenir les documents en communiquant avec Mme Chantal Nolin à :

[cnolin@cldmontcalm.qc.ca](mailto:cnolin@cldmontcalm.qc.ca)

ou par téléphone au 450 831-3777 poste 7087.

**La date limite pour déposer un projet est le 29 avril 2011.**

Le Fonds de soutien aux projets culturels, créé en 2006, ainsi que le Fonds de soutien aux événements, créé en 2008, ont accordé depuis leur création la somme de

82 000 \$ en subvention, ce qui a généré des investissements de près de 1,6 million de dollars. Ces programmes ont également permis, jusqu'à maintenant, de supporter 50 projets contribuant à offrir aux citoyens de la MRC de Montcalm des activités culturelles diversifiées et des événements publics de qualité.



*Crédit photo : Alexandre Madore*  
*Spectacles des Jacobins sur le parvis de l'église de Saint-Jacques pendant les Fêtes gourmandes de Lanaudière. Ces activités ont bénéficié du Fonds de soutien aux projets culturels et aux événements en 2010.*

-30-

Source : **Chantal Nolin**  
Conseillère en communication  
CLD Montcalms  
Tél. : 450 831-3777 poste 7087  
1 866 596-3777  
[cnolin@cldmontcalm.qc.ca](mailto:cnolin@cldmontcalm.qc.ca)

# Loisirs et Culture Saint-Jacques

Geneviève Babin  
Technicienne en loisirs  
Tél. : 450 839-3671 (poste 7670)  
loisir@st-jacques.org



## Formation en animation (DAFA) GRATUIT!!!

### Vous aimeriez devenir animateur?

Cette formation vous est offerte gratuitement (valeur de 230 \$) par le Regroupement Action Montcalm. Ce diplôme en animation est souvent un préalable requis dans plusieurs domaines d'emploi.

### Choix de dates pour la formation

École secondaire de l'Achigan de 8 h à 17 h 30

- Dimanche, 1<sup>er</sup> mai 2011
- Samedi, 7 mai 2011
- Samedi, 4 juin 2011
- Dimanche, 5 juin 2011

École secondaire de Havre-Jeunesse de 8 h à 17 h 30

- Samedi, 21 mai 2011
- Dimanche, 22 mai 2011
- Samedi, 28 mai 2011
- Dimanche, 29 mai 2011

Dépêchez-vous, les places sont limitées! **Vous avez jusqu'au 15 avril 2011 pour vous inscrire.**

**Inscription obligatoire.** Pour vous inscrire ou pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter:  
Geneviève Babin: 450 839-3671, poste 7670

# Des nouvelles du projet de revitalisation

## Comité jeunesse - Favoriser l'employabilité des jeunes de Saint-Jacques

Le comité jeunesse travaille actuellement à mettre en place une banque d'employeurs potentiels que les jeunes de Saint-Jacques pourront consulter afin de faciliter leur recherche d'un emploi d'été ou d'un emploi à temps partiel dans leur municipalité. Ainsi, les employeurs de Saint-Jacques ont reçu en mars une lettre les invitant à

communiquer avec nous afin de spécifier leurs besoins en main-d'oeuvre. De plus, nous collaborons avec le Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm afin de promouvoir le programme Desjardins jeunes au travail auprès des jeunes de Saint-Jacques. Pour plus de détails consultez les pages 2 et 5.

## Piste cyclable - Identifier les parcours sécuritaires

Un comité composé d'élus, d'employés municipaux et de bénévoles travaille actuellement à identifier les parcours sécuritaires afin d'aménager des voies cyclables à Saint-

Jacques qui pourraient relier la municipalité aux autres localités limitrophes à la nôtre.

## Les gagnants du concours *Saint-Jacques s'illumine* se méritent un publiportage à leur sujet

Surveillez le journal L'Express Montcalm au courant du mois de mars et avril afin de prendre connaissance des publiportages qui mettent en valeur les services qu'offrent les trois commerces gagnants du concours Saint-Jacques s'illumine, soit le Chiropraticien Luc Maillé, Esthétique Danielle et le restaurant Aux Deux Lys. De plus,

vous trouverez le publiportage du gagnant du premier prix, le chiropraticien Luc Maillé à la page suivante de cette parution du Jacobin. Les deux autres suivront en mai et en juin.

Odile Craig

# Luc Maillé chiropraticien

## Publireportage



### Tout a débuté...

C'est en juillet 1984, que Luc Maillé et son épouse Evelyne, par un heureux hasard, s'établissent à Saint-Jacques. Cherchant un endroit où commencer sa pratique, le docteur Maillé et son épouse sont enchantés par ce village charmant et paisible et sont heureux de penser pouvoir y élever leur famille. Le premier août de la même année, le docteur Maillé accueille son premier patient et en peu de temps la clientèle afflue.

Un grand merci à la clientèle de Saint-Jacques

Docteur Maillé tient à remercier les citoyens de Saint-Jacques qui ont été très réceptifs à son offre de services. En 26 années de pratique monsieur Maillé s'est monté une clientèle provenant essentiellement de la région Lanaudière dont beaucoup de Saint-Jacques, mais aussi de Laval, Montréal et la Rive-Sud.

La clientèle de Saint-Jacques était déjà familière à la chiropratique, mais l'arrivée d'un cabinet dans la communauté et les bons services du docteur Maillé l'a fidélisée. D'autant plus que pour une communauté de près de 4000 habitants avoir des professionnels de la santé, ce sont des services fort appréciés et non négligeables dans le contexte actuel.

### Qu'est-ce que la chiropratique ?

Pour vos douleurs musculaires et articulaires, les chiropraticiens et les médecins sont les seuls professionnels habilités à poser un diagnostic, puisque leur formation universitaire est similaire. C'est-à-dire 5 ans et près de 5000 heures de cours incluant 18 mois d'internat. Tandis que votre médecin cherche à éliminer vos douleurs avec un médicament, le chiropraticien cherche à éliminer la cause et maintenir votre bon état de santé. La chiropratique est une discipline de la santé caractérisée par une approche neuro-musculo-squelettique qui se traduit essentiellement par des palpations manuelles ne nécessitant aucun médicament ou chirurgie et ayant des objectifs préventifs et curatifs. En plus des examens cliniques, le chiropraticien accompagne le patient avec des conseils reliés à la nutrition et des exercices afin de corriger la mécanique déficiente du corps et ainsi lui permettre de se replacer par lui-même. Le chiropraticien est un professionnel de la santé reconnue par l'Office des professions du Québec et leur pratique est ainsi régie par des normes qu'ils doivent respecter.

### Qui peut bénéficier de la chiropratique et pour quel maux ?

Le plus jeune patient de docteur Maillé fut un bébé de trois jours soigné pour un torticolis suite à l'accouchement. En fait, il n'y a pas d'âge pour se faire traiter par un chiropraticien souligne docteur Maillé; « Des bébés que j'ai soignés me présentent aujourd'hui leurs bébés et j'ai des patients qui ont plus de 80 ans ». Le chiropraticien peut soigner ou apaiser des maux de dos, l'arthrite et l'arthrose, les scoliozes, le nerf sciatique, les blessures sportives, etc. C'est lors d'une première rencontre que le chiropraticien procède à un examen de votre état de santé et qu'il vous informera des traitements appropriés à votre état. Si le chiropraticien juge qu'il est incapable de prodiguer les soins nécessaires à votre rétablissement, il vous recommandera à un autre professionnel de la santé.

Votre santé c'est important! N'hésitez pas à consulter un chiropraticien.

Vous trouverez les coordonnées de Luc Maillé, chiropraticien dans le répertoire des Commerces et Services de Saint-Jacques à l'adresse suivante, [www.st-jacques.org](http://www.st-jacques.org).

*Ce publiereportage ainsi que la publicité qui l'accompagne constitue le prix que s'est mérité le docteur Maillé pour sa première place au concours Saint-Jacques s'illumine. Pour participer à ce concours, les entreprises et les commerces de Saint-Jacques devaient décorer la façade leur commerce en lien avec l'ambiance du temps des Fêtes. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche de revitalisation de la Municipalité de Saint-Jacques en collaboration avec le journal l'Express Montcalm.*



Josée Favreau directrice générale Municipalité de Saint-Jacques, Luc Maillé et Pierre Beaulieu maire de Saint-Jacques.

# Bibliothèque municipale Marcel-Dugas



## PASSION-LECTURE

**Nous avons fait l'acquisition de comédies musicales en DVD et de grands opéras en CD, voici les titres. Nous espérons que vous pourrez y faire des découvertes intéressantes.**

### Des interprètes de renom

- Marie-Josée Lord avec l'orchestre Metropolitain
- OSM & Nagano, chant de la terre, Mahler
- Opéra de Montréal, Gala du 30<sup>e</sup> anniversaire
- Marie-Nicole Lemieux, Shumann

### Comédies musicales

- *Un américain à Paris*
- *Chicago*
- *Un violon sur le toit*
- *Grease 1 et 2*
- *Le fantôme de l'opéra*
- *Le magicien d'Oz*
- *Mamma mia!*
- *La mélodie du bonheur*
- *West side story*

### Opéra

- *I Puritani* de Bellini
- *Carmen* de Bizet
- *Lucia di Lammermoor* de Donizetti
- *Faust* de Gouno
- *Don Giovanni* de Mozart
- *Les contes d'Hoffman* de Offenbach
- *La Bohème* de Puccini
- *Tosca* de Puccini
- *Nabucco* de Verdi
- *Die Zauberflöte* de Mozart

### Pensez-y!

L'abonnement à la bibliothèque est **gratuit** pour les résidents de Saint-Jacques. Vous n'avez qu'à venir à la bibliothèque et présenter une preuve d'identité avec votre adresse.

N'oubliez pas qu'il est important de vous munir d'un **sac** pour protéger les livres que vous empruntez à la bibliothèque.



### Exposition en arts visuels des élèves du Collège Esther-Blondin

Venez voir en grand nombre l'exposition en arts visuels des élèves du Collège Esther-Blondin.

**Cet événement aura lieu du 19 mai au 15 juin à la bibliothèque municipale Marcel-Dugas.**

L'exposition regroupera plusieurs créations d'élèves de 1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire inscrits à l'option arts plastiques. Une panoplie de techniques et de matériaux ont été utilisés. Vous découvrirez, entre autres, des créatures légendaires en argile, des armures et lanternes en métal à repousser et des pions de jeu d'échec en matériaux recyclés. De plus, le thème de l'autoportrait sera à l'honneur. Il vous sera présenté au pastel à l'huile, à l'acrylique et avec des matériaux inusités tel le sucre. **Le vernissage de cette exposition aura lieu le 19 mai de 16 h à 19 h.**

Bienvenue à tous!

### Congé de Pâques

La bibliothèque sera fermée  
**le lundi 25 avril.**

Nous serons de retour  
**le mardi 26 avril**  
pour le prêt de livres

**aux heures habituelles du mardi,  
14 h à 18 h.**



### Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

Le jeudi 21 avril, nous soulignerons la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur avec l'activité suivante : Laboratoire de théâtre public pour les 4 à 8 ans. Cette activité se déroulera à 18 h 30 et promet d'être des plus intéressantes.



### Quinzaine du livre de Lanaudière du 15 au 30 avril 2011

Durant les deux semaines de la Quinzaine du livre de Lanaudière, nous solliciterons votre contribution. En effet, lors de votre passage à la bibliothèque, nous vous demanderons de nous donner un titre de livre qui vous a particulièrement plu. Nous produirons une liste de vos lectures préférées qui sera disponible à l'été.

Aussi, une chasse aux trésors sera proposée aux usagers de moins de 12 ans. Dans la section qui leur est réservée, les jeunes devront identifier des documents marqués d'un point rouge pour avoir la chance de participer à un tirage. Parmi les participants, les noms de deux gagnants seront tirés au sort le lundi 2 mai et ils se mériteront un chèque-cadeau de la librairie René Martin d'une valeur de 25\$ chacun.

# Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

## ACTIVITÉS

### Le Club de lecture du rat Biboche

**Nouveauté : Contes en ligne** <http://aventuriersdulivre.qc.ca/biboche>

Le club rat Biboche est un miniclub de lecture à l'intention des abonnés de 3 à 6 ans. Ce Club est parrainé par le Regroupement des bibliothèques publiques de Laval-Laurentides-Lanaudière.

#### C'est aussi....

- **une sélection d'albums** qui saura très certainement séduire les enfants, les fasciner, les captiver et leur permettre de découvrir les richesses que leur offre leur bibliothèque;
- **l'heure du conte** : un rendez-vous avec Biboche et la conteuse Roxane Tessier-Ferland, un éventail d'histoires soigneusement choisies;
- **Mardi 12 avril à 18 h 30** : Biboche et Roxane accueillent les enfants de 3 à 6 ans et leurs parents à 18 h 30 à la bibliothèque Marcel-Dugas. (**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**) maximum 30 enfants;

- **un site internet** conçu pour les petits et leurs parents. Ce site est rempli d'activités d'amusement : des jeux, des coloriages, des comptines, des suggestions de lecture et des conseils à l'intention des parents.

<http://aventuriersdulivre.qc.ca/biboche>

- **des tirages** :

chaque fois qu'un enfant (3-6 ans) emprunte des livres portant l'autocollant du rat Biboche, il peut participer aux tirages.

Pour de plus amples informations venez nous rencontrer à la bibliothèque ou vous pouvez nous joindre en composant le **450 831-2296**. Vous pouvez également communiquer avec Geneviève Babin, technicienne en loisirs, au **450 839-3671**, poste 7670 ou à [loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org)



Biboche, un complice des parents pour donner le goût des livres et développer des habitudes de lecture aux enfants!

### Vente de livres

Nous sommes  
à préparer  
la vente de livres...



Vous avez des livres qui dorment sur vos tablettes et vous souhaitez vous en défaire... Vous pouvez les apporter à la bibliothèque municipale durant les mois de mars et avril. Des bacs déposés dans le vestibule serviront à recueillir vos dons.

Nous acceptons les documentaires, les romans, les albums jeunesse, les bandes dessinées et les périodiques (revues). **Nous n'acceptons pas les encyclopédies.**

La vente aura lieu **le jeudi 19 mai 2011 de 14 h à 19 h** et l'argent recueilli sera affecté au financement des activités offertes à la bibliothèque.

*Luce Archambault et Nicole Ethier,  
responsables*

**Tu es âgé entre 4 et 8 ans, le jeudi 21 avril à 18 h 30  
tu es invité à la bibliothèque Marcel-Dugas pour  
participer au Laboratoire de théâtre**

#### *Lucie ou le nombril du monde*

Lucie est une petite fille de 6 ans, qui a beaucoup d'imagination. Elle s'amuse sans se soucier du tort qu'elle cause à ses jouets. Lucie joue mal, abîmant ses jouets, les salissant, les brisant. Lucie n'est pas méchante, elle est seulement inconsciente de ses gestes. La petite Lucie vit un phénomène d'exclusion en raison de ses comportements. Enfant solitaire, égocentrique et nombriliste elle se comporte mal sans en être vraiment consciente. Lucie est incomprise, elle représente la petite fille qui veut trop et qui aime mal.

Ce que Lucie ignore, c'est que ses jouets sont vivants et ils en ont assez! Fatigués du traitement qu'elle leur réserve, ses jouets sont à la recherche d'une solution pour faire comprendre à Lucie la portée de ses gestes.

Présenté en trois volets:

- L'histoire de Lucie et de ses jouets (Sous forme de pièce de théâtre)
- Lecture de contes
- Volet bricolage pour compléter la robe de la Poupée Pétunia

Les enfants seront ravis et émerveillés par les personnages colorés qui interagiront avec eux.

Nous proposons un beau voyage dans l'univers captivant de Lucie et de ses jouets.

Inscriptions obligatoires en composant le 450 839- 3671 poste 7670 ou au [loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org). Le nombre de places est limité.

# Organismes communautaires



Montagne où Dieu s'est révélé. Ex. 3

**HOREB SAINT-JACQUES**  
Maison d'accueil  
et de ressourcement spirituel

## ACTIVITÉS AVRIL 2011

### Calendrier adultes

Du samedi 2 avril, 9 h, au dimanche 3 avril, 16 h

« **L'ÉVANGÉLISATION DES PROFONDEURS** »

Info : Suzanne Piuze 450 756-0066

Manon Lefebvre + Équipe

Du vendredi 8 avril, 19 h, au dimanche 10 avril, 16 h

**INTENSIF DE COUPLES**

Raym., M.-Marie, + prêtre

Du vendredi 8 avril, 19 h, au dimanche 10 avril, 13 h

**RETRAITE : « LAISSER L'ESPRIT AGIR EN NOUS »**

Gérard Marier, prêtre

Lundi 11 avril 2011, De 9 h à 16 h 30

**RETRAITE : « AU-DELÀ DE L'AUTOMNE » 50 ANS +**

Gérard Marier, prêtre

Du mardi 19 avril, 19 h au dimanche 24 avril, 10 h

**MONTÉE PASCALE DE JEÛNE AU PAIN ET À L'EAU (EN SILENCE) « LES 7 PAROLES DU CHRIST EN CROIX »**

P.A.-Marie Syrdard, o.s.m.

Judi 28 avril, 19 h au dimanche 1<sup>er</sup> mai, 19 h

**CURSILLO**

Info : Claire-Olive Tremblay et Jean-Guy Arbour 450 760 3429

Équipe : prêtre et laïcs

### Calendrier enfants 6 à 11 ans

Les vendredis 15 et 29 avril, de de 19 h à 20 h 15

**LES BREBIS DE JÉSUS**

### Calendrier jeunes 12 à 17 ans

Samedi 1<sup>er</sup> avril, à 12 h 30 au dimanche 2 avril, 11 h 15

**THÈME : « IL Y A UN ESPOIR DANS TON AVENIR »**

## Fêtes des bénévoles

### Petit oubli!

Dans l'édition du bulletin Le Jacobin de février 2011, un petit oubli s'est glissé.

Lors de la Fête des bénévoles 2010, le club de pétanque de Saint-Jacques avait honoré madame Rita Marsolais, à titre de bénévole de l'année au sein de leur organisme.

**Merci Madame Marsolais pour votre implication au sein de la communauté.**

Veillez nous excuser pour cette omission.

La Direction



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE  
DE LANAUDIÈRE**

C.P. 339, Joliette, Qc J6E 3Z6 • <http://www.sollanaudiere.ca/>

Forum: <http://ornitho-lanaudiere.forumactif.net>

Bonjour à tous,

Voici nos conférences et activités à venir

**Conférence d'avril : « L'Atlas des oiseaux nicheurs, un projet collectif ».** Mercredi, le 13 avril 2011, à 19 h à

la salle RA-135 du Cégep régional de Lanaudière à Joliette, 20 rue Saint-Charles-Borromée Sud, la SOL vous invite à une causerie de Benoit Laliberté, adjoint à la coordination pour l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec. La majorité des oiseaux que l'on observe en été au Québec sont là pour une seule raison : nicher. Plus de 250 espèces d'oiseaux nichent dans le sud du Québec, mais la situation de chacune d'elle n'est pas immuable. En effet, des espèces, autrefois absentes ou limitées dans le sud de la province, apparaissent et s'étendent vers le nord (p. ex. l'Urubu à tête rouge, le Dindon sauvage et le Cardinal rouge), alors que d'autres déclinent, et ce, parfois de façon inquiétante jusqu'à disparaître (p. ex. Hirondelle noire, Sturnelle des prés, Pie-grièche migratrice). Quel est le portrait de la biodiversité aviaire du Québec en 2010? Comment a-t-il évolué depuis 25 ans? L'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec est un grand projet qui permettra de répondre à ces questions. Venez prendre connaissance des résultats préliminaires obtenus au cours de la première saison d'inventaire de l'atlas. Lors de cette conférence, vous aurez également l'occasion d'échanger avec le conférencier, adjoint à la coordination, sur la façon de participer à l'atlas et de récolter des données.

**Animation printanière à la Halte migratoire de Saint-Barthélemy.** Depuis 1997, la SOL offre de l'animation

auprès des visiteurs qui chaque printemps viennent admirer les oies, bernaches et canards de passage dans la région. Les membres du club partagent leur passion avec tous ces gens qui viennent profiter d'un spectacle unique. Une passerelle permanente, érigée en 2003; permet à tous les amateurs de la nature de profiter pleinement de ce site sans perturber le repos de la faune ailée. Lors des journées d'animation, il y a des bénévoles qui se font un plaisir de vous informer. Un kiosque d'information et des installations sanitaires sont à votre disposition. Cette année l'animation à la Halte migratoire aura lieu les **16, 17, 23, 24 et 25 avril**. Pour s'y rendre, prendre l'autoroute 40 jusqu'à la sortie 155 (Saint-Barthélemy). Traverser l'intersection et faire quelques centaines de mètres sur le chemin gravé qui mène à la Halte.

Bienvenue à tous.

Info : Luc Foisy • Tél : 450 759-8987

Jeanne d'arc Patenaude

# Organismes communautaires

## Club de pétanque Été 2011

Le Club de pétanque de Saint-Jacques débutera sa saison d'été 2011 **le mardi 3 mai prochain**, pour une durée de 18 semaines, soit jusqu'au 30 août 2011.



### Vous voulez vous inscrire?

Le coût demeure le même que l'an passé, soit 15 \$ pour la saison. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire tous les mardis entre 18 h 30 et 19 h 10, au terrain de pétanque du parc Aimé-Piette, situé derrière la Mairie de Saint-Jacques.

Toute personne de 18 ans et plus est la bienvenue.

Pour de plus amples informations, communiquez avec un membre du comité :

### Le comité

Thérèse Gaudet	450 839-3879
Louis-Georges Lavoie	450 839-3798
Rita Marsolais	450 839-2410
Gilles Gaudet	450 839-3593
Sylvie Landry et Jean Beaudoin	450 839-6666

*Bienvenue à tous!*

Thérèse Gaudet, présidente

## Campagne de financement de la Croix-Rouge



Une fois de plus la levée de fonds annuel de la Croix-Rouge aura lieu au début de mai. C'est pourquoi ceci se veut un rappel de cette activité humanitaire.

Depuis au-delà de cinquante ans la Croix-Rouge est présente pour reconforter les personnes qui perdent tout à la suite d'un incendie, d'une inondation ou de tout autre désastre naturel. Chez-nous dans la M.R.C. Montcalm la Croix-Rouge compte sur des bénévoles compétents et formés pour être en mesure d'intervenir en tout temps, peu importe le sinistre ou l'ampleur de la catastrophe. En plus du réconfort, elle offre de la nourriture et des vêtements neufs ainsi qu'un toit.

Sachez que la Croix-Rouge ne vit que des dons du public pour subvenir aux nombreuses activités de prévention. Aux noms des bénévoles qui vous solliciteront, nous comptons sur votre accueil et votre générosité.

Veuillez agréer nos sincères remerciements.

Jean Lanoue  
Responsable de la levée de fonds

## LA SHÉNA Société d'Horticulture et d'Écologie de la Nouvelle-Acadie



**19 avril 2011**

« Jardiner pour attirer les oiseaux »  
Conférence par Réjean Millette

**17 mai 2011**

« Une nouvelle tendance : les Échinacées »  
Par Denis Bernard

**Été 2011 - Des visites de Jardins sont à venir**

**Note :** Ces activités sont gratuites pour les membres et les coûts varient selon l'activité pour les non-membres.

*Suzie Bonin, responsable*



## Club de l'Amitié

### Âge d'Or Saint-Jacques

#### Voici la liste des activités à venir

**Samedi 16 avril**

**Fête de la fidélité 15-50-25-30-35-40-45-50 55-60 ans de mariage. etc.**

Gymnase de l'école St-Louis-de-France à 17 h 30  
Information 450 839-6567 ou 450 839-2410

**Mardi 29 avril à 19 h 30**

**Assemblée générale annuelle**

Invitation à tous les membres

Cette assemblée sera précédée du souper à 17 h 30  
Salle du Centre culturel du Vieux-Collège

**Mardi 3 mai 2011**

**Dîner, fête des mères et des pères**

**Samedi 23 juillet**

**Visite du vignoble de l'île ronde :  
St-Sulpice**

**Souper et pièce de théâtre :  
«La cousine germaine »**

Théâtre Hector Charland, L'Assomption

Départ 13 h, retour vers 23 h 30

Information 450 839-6567

# Organismes communautaires



## Démystifions la motivation

Joliette, le 10 mars 2011 - *Docteur, je prendrai une bonne dose de motivation par injection, s'il vous plaît! Si c'était aussi simple, nous ferions tous la file à la porte des cliniques médicales. À quelques mois de la fin de l'année scolaire, à quel niveau se situe la motivation de vos enfants?*



## Qu'est-ce que la motivation scolaire?

La motivation scolaire est une force intérieure qui pousse l'élève à s'engager dans ses études, à persévérer et à développer des stratégies qui lui permettront d'apprendre. Ces stratégies peuvent toucher, notamment, la mémorisation, l'organisation de l'étude, les objectifs que l'élève se fixe et les récompenses qu'il s'accorde pour souligner l'atteinte de ces objectifs. Pour des trucs et conseils sur le sujet, visitez la section Famille du site Internet du Comité régional pour la valorisation de l'éducation au [crevale.org](http://crevale.org)

## Comment se bâtit la motivation?

La motivation est intimement liée à l'estime de soi et à la confiance que l'élève a en ses propres capacités. Un élève qui se croit incapable de réussir un examen de mathématiques a peu de chances d'être motivé à étudier pour éventuellement connaître un succès dans cette matière. En revanche, regardons le cas d'un élève qui obtient de bons résultats après avoir bien étudié les notions vues en classe. Attribuant ce succès à son travail, cet élève sera motivé à étudier pour obtenir à nouveau des résultats qu'il juge satisfaisants. Toutefois, il ne faut pas confondre performance et motivation; un élève qui réussit bien sans fournir le moindre effort n'est pas pour autant motivé.

## Comment reconnaître la démotivation?

La fatigue, le découragement, l'évitement, les difficultés de concentration et de mémorisation, la frustration, la culpabilité, l'apathie, l'absence non motivée à un ou plusieurs cours peuvent être des signes de démotivation.

## En tant que parent, comment nourrir la motivation de notre enfant?

Voici quelques pistes qui peuvent contribuer à motiver un enfant :

- Lui accorder de l'attention, s'intéresser à ses études, se montrer ouvert au dialogue avec les enseignants;
- Féliciter ses efforts et souligner ses succès, petits et grands;
- L'encourager régulièrement, par des mots ou des gestes;
- L'inviter à reconnaître ses forces et lui rappeler les efforts qu'il a fait et le temps qu'il a mis pour réaliser un défi (quand tu as appris à aller à bicyclette, tu as mis beaucoup de temps, beaucoup d'efforts, tu es tombé, tu t'es relevé et maintenant tu y arrives facilement);
- Lui démontrer l'utilité des choses apprises (ta recherche sur les avions ne fera pas de toi un ingénieur en aéronautique, mais il te permet de développer des méthodes de recherche qui te seront utiles au cégep).

Source : Julie Blanchette  
Agente de développement  
CREVALE 450 758-3585

Partenaire des  
JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



# Chronique de la Sûreté du Québec



## Évitons les distractions au volant !

Nous sommes à l'ère des technologies et de plus en plus de gadgets électroniques sont accessibles sur le marché. Par contre, certains appareils sont interdits pour un conducteur de véhicule routier tels que : téléviseurs, ordinateurs portables et lecteurs DVD.

Bien évidemment, sans oublier le cellulaire au volant, qui depuis 2008, est interdit par loi. Le Code de la sécurité routière stipule que le seul fait de conduire avec l'appareil en main constitue une infraction, passible d'une amende de 115 \$, plus 3 points d'inaptitude.

Vous êtes donc tenus d'utiliser un appareil mains libres ou d'immobiliser votre véhicule à un endroit sécuritaire et prévu à cet effet. Cela va de soi que les messages textes sont aussi jugés dangereux puisqu'ils détournent votre regard de la route.

La prolifération d'équipements technologiques affecte grandement notre façon d'agir au volant et par le fait même elle fait partie des causes importantes des accidents de la route. Plusieurs collisions pourraient être évitées si les gens étaient plus sensibilisés à ce sujet.

Les écrans permis sont ceux qui sont installés par le fabricant du véhicule ou ceux qui diffusent seulement de l'information utile à la conduite comme les conditions routières, condition du véhicule, navigateur, etc.

Si vous disposez d'un écran, celui-ci doit être installé de façon à ne pas obstruer la visibilité du conducteur ou nuire aux manoeuvres de conduite.



Nous risquons sans raison notre vie au détriment du divertissement que ce soit le téléphone, la musique, un navigateur ou autre, étant des distractions qui limitent considérablement votre concentration.

Pour de plus amples informations vous pouvez vous référer au site de la Société de l'assurance automobile du Québec soit le [www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca) ou à la Sûreté du Québec.

**Sabrina Carbonneau**  
Sûreté du Québec  
Poste de la MRC de Montcalm

# Information Saint-Jacques



## Desjardins Caisse de la Nouvelle-Acadie

### À tous les membres de la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie.

La Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie est heureuse de vous inviter à son assemblée générale annuelle, **le lundi 25 avril prochain à compter de 19 h 30** à l'église de Sainte-Marie-Salomé.

Prix de présence, tirage de 4 bourses d'études, tirage d'un grand prix de 1,000\$ et un buffet de fin de soirée viendront compléter cette soirée unique.

Bienvenue à tous !

Yves Gaudet, directeur général

### Logements à louer Résidence Nouvelle-Acadie

Pour les personnes qui seraient intéressées, des logements (1 1/2, 3 1/2, 4 1/2) peuvent être disponibles à la Résidence Nouvelle-Acadie.

Cette résidence, située au coeur du village de Saint-Jacques, offre des logements adaptés, avec services de repas, entretien ménager, en plus d'un milieu de vie sécuritaire.

(Crédit d'impôt disponible pour personnes de 70 ans et plus)

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter **madame Doris Dauphinais**, directrice de la Résidence Nouvelle-Acadie, au 450 839-2119.

### Les Pompiers de Saint-Jacques poursuivent leur appui pour les enfants atteints de cancer et leur famille!



Le Défi têtes rasées à Saint-Jacques aura lieu le 5 juin, à la Caserne des pompiers.

Parlez-en autour de vous pour appuyer tous nos héros!

Pour information visitez le [tetesrasees.com](http://tetesrasees.com) ou contactez M. Daniel Bell par courriel : [daniel.bell@live.ca](mailto:daniel.bell@live.ca)

MERCI de faire une différence pour les enfants de Leucan.

**leucan**  
laurentides-lanaudière

### Statistique Canada : le Recensement de 2011

Le prochain recensement du Canada se tiendra en mai 2011.

Les données du recensement sont importantes pour toutes les collectivités et sont essentielles dans la planification des services tels que les soins de santé, l'emplacement des garderies, des écoles ainsi que les services de police et de sécurité des incendies.

#### Soyez du nombre!

Le questionnaire du recensement est un questionnaire court de 10 questions qui recueille les données démographiques de base tels que l'âge, le sexe et la langue maternelle.

Au début du mois de mai, les trousseaux jaunes du recensement seront livrés dans chaque logement au pays. Ces trousseaux contiennent les renseignements nécessaires pour répondre au questionnaire en ligne. La copie papier sera aussi disponible.

Les questionnaires dûment remplis fourniront de précieux renseignements dont se serviront tous les échelons du gouvernement pour prendre des décisions concernant votre quartier et votre collectivité.

Soyez du nombre et participez au Recensement de 2011 !

Pour obtenir plus d'information concernant le Recensement de 2011, consultez le site [www.recensement2011.gc.ca](http://www.recensement2011.gc.ca).

### L'Enquête nationale auprès des ménages menée pour la première fois

Pour la première fois cette année, un ménage sur trois sera invité à répondre au questionnaire de la nouvelle Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Les données recueillies par le biais de ce questionnaire fourniront des renseignements qui viendront également appuyer la planification et la mise en oeuvre de programmes et services. Plus précisément, les statistiques recueillies par l'ENM fourniront des données pour planifier et appuyer les services destinés aux familles, le logement, les routes et le transport en commun ainsi que la formation professionnelle.

Si vous recevez l'ENM, répondez au questionnaire en ligne ou sur papier!

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'ENM, consultez le site [www.enm.statcan.gc.ca](http://www.enm.statcan.gc.ca)

Des emplois avec ou sans fonction de supervision sont également disponibles pour le Recensement de 2011. Pour plus d'information et pour postuler en ligne, visitez le [www.recensement2011.gc.ca](http://www.recensement2011.gc.ca)